

## Inscriptions en CP de la rentrée 2024-2025

Les inscriptions scolaires **des enfants nés en 2018 pour le cours préparatoire (CP)** vont débuter en mairie à partir du **15 janvier 2024 au 1<sup>er</sup> mars 2024**.

### **Vous pouvez procéder à l'inscription soit :**

- par courriel « [scolaire@ville-voreppe.fr](mailto:scolaire@ville-voreppe.fr) » ( documents impérativement au format pdf et format photo non accepté )
- déposer le dossier complet à l'accueil de la mairie
- sur rendez-vous en téléphonant au 04.76.50.47.62

### **Les pièces à fournir :**

- **Fiche d'inscription 2024-2025** à remplir et à signer obligatoirement par les représentants légaux ( document téléchargeable sur le site [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr) ou disponible au pôle Éducation, périscolaire et jeunesse à la mairie).  
En cas de séparation ou de divorce; **l'accord des deux parents est obligatoire donc fournir le jugement du tribunal ou l'attestation sur l'honneur avec la copie de la pièce d'identité**
- **Livret de famille complet ( parents et fratrie )**
- **Justificatif de domicile** récent (factures électricité, eau, téléphone, etc.)
- **Le carnet de santé** ( vaccinations obligatoires de l'enfant : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole inscrites sur le carnet de santé avant l'inscription scolaire)

